

Conditions Générales d'Utilisation

Arthur

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU), soumises au droit français, ont vocation à régir l'utilisation de la plateforme « Arthur » mise à disposition de tous les salariés présents de RTE, et de tout contenu, fonctionnalité et service (« Services »).

Toute utilisation du Site sera réputée être intervenue sur le territoire français.

Article 1 – Mentions Légales

Arthur est une plateforme qui permet d'organiser et gérer vos voyages d'affaires, en conformité avec la politique de voyage de l'entreprise, de stocker votre profil et vos préférences et de gérer vos dépenses. Elle est éditée par : Klee Data System sous le nom de KDS Neo. Vous pouvez accéder à KDS Neo par le biais d'un site internet ou de l'application mobile dédiée.

Arthur est mis à disposition par RTE Réseau de Transport d'Electricité, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 444 619 258, dont le siège social est situé :

Immeuble Window
7C place du Dôme
92073 LA DEFENSE Cedex

Directrice de la publication :

Sophie MOREAU - FOLLENFANT, Directrice Générale Adjointe en charge de la Transformation et l'Environnement Salariés

Arthur est hébergé par KDS (Klee Data System), Société par Actions Simplifiées, au capital de 3 550 699.04€, RCS Nanterre - TVA intracommunautaire FR 07 394 915 581 - Code APE 5829C dont le siège social est situé 11 Chemin de Bretagne, Immeuble Noda, CS 20075, 92861 Issy les Moulineaux Cedex.

Article 2 – Définitions

Aux fins des présentes, les termes suivants sont définis comme suit :

- « **Editeur** » : Désigne KDS
- « **Règlementation Protection des Données** » : Désigne toutes les lois et réglementations applicable en matière de protection des données à caractère personnel, et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679, et la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.
- « **Utilisateur** » : Désigne tout utilisateur autorisé par RTE à accéder et utiliser Arthur.

Article 3 – Les Services d'Arthur

3.1 Accès aux Services

L'accès à Arthur est géré par RTE et réservé aux utilisateurs autorisés par RTE. Les utilisateurs concernés sont les salariés statutaires et non statutaires présents.

Aux fins d'accéder aux Services, il peut être demandé aux Utilisateurs de compléter de manière obligatoire et correcte l'ensemble de certains champs signalés à cet effet par RTE.

Les Utilisateurs garantissent ne pas télécharger, renseigner ou publier d'une quelconque façon sur Arthur des informations offensantes, illégales ou de nature à porter atteinte aux droits, nuire ou menacer la sécurité de toute personne.

3.2 Services de la plateforme Arthur

Les services accessibles depuis la plateforme Arthur peuvent varier selon les modules souscrits par RTE.

L'objectif d'Arthur est de mettre à disposition des salariés, un outil qui leur permette de commander leurs voyages : transports et hébergement.

Arthur permet à partir de l'offre du marché (notamment transporteurs ferroviaires et aériens – loueurs de véhicules – hébergeurs) et des tarifs négociés par RTE auprès de ces fournisseurs dits primaires de répondre aux besoins de déplacements et d'hébergements.

Article 4 – Droits protégés

Au travers d'Arthur, RTE met tout en œuvre pour offrir aux Utilisateurs des services disponibles et vérifiés, mais ne saurait être tenu pour responsable des erreurs et omissions ou d'une absence de disponibilité des informations et des services.

L'utilisation d'Arthur doit s'effectuer conformément aux présentes conditions ainsi qu'au règlement intérieur de RTE et autres règles applicables, en particulier, le code de l'énergie, les dispositions législatives, réglementaires et internes applicables en matière de diffusion de l'information. Chaque Utilisateur doit respecter les autres Utilisateurs, doit communiquer de façon non grossière et se conformer à la réglementation et à la législation en vigueur et notamment :

- Ne pas mettre en ligne des contenus à caractère pornographique, pédophile, raciste, xénophobe, diffamatoire, portant atteinte au respect de la personne humaine et à sa dignité, incitant à la commission d'un délit ou d'un crime, contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, attentatoires à l'image de marque de RTE.
- Ne pas commettre des actes répréhensibles au regard de la loi applicable, notamment en ce qui concerne la propriété intellectuelle et les droits des tiers, dont les droits de la personnalité. A ce titre, les Utilisateurs ne doivent notamment pas mettre en ligne des œuvres de tiers et/ou représentant des tiers (photos, textes etc...) pour lesquelles ils ne détiennent pas les droits d'utilisation ou les autorisations d'exploitation nécessaires, ou reproduire des marques dont ils ne sont pas dépositaires et pour lesquelles ils ne détiennent pas de droits d'utilisation.

- Ne pas divulguer d'informations confidentielles à des interlocuteurs non autorisés. Les propos mis en ligne par les Utilisateurs sont susceptibles d'être modérés par RTE et d'être supprimés pour quelque raison que ce soit, sans nécessité de le justifier.

Toutes les informations ou documents renseignés sur Arthur ainsi que tous les éléments créés sur cette plateforme par les Utilisateurs sont soit la propriété de RTE soit font l'objet d'un droit d'utilisation, d'exploitation et de reproduction. Ces éléments sont soumis à la législation protégeant le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle de la plateforme ou de son contenu, par quelque procédé que ce soit, et sur quelque support que ce soit est interdite. Toute exploitation non autorisée de la plateforme ou de son contenu, des informations qui y sont stockées engagerait la responsabilité de l'Utilisateur et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Il en est de même des bases de données figurant, le cas échéant, dans la plateforme, qui sont protégées par les articles L. 341-1 à L. 343-4 du Code de la Propriété Intellectuelle A ce titre, toute reproduction ou extraction engagerait la responsabilité de l'Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît utiliser ces informations sous sa responsabilité exclusive. L'Utilisateur s'engage, sous peine de voir sa responsabilité civile et/ou pénale engagée, à ne pas utiliser Arthur pour transmettre par quelque procédé que ce soit (courriel ou autres), tout contenu incluant des programmes, des codes, des virus destinés à détruire ou limiter les fonctionnalités de la plateforme.

RTE se réserve la faculté, dans le cadre de ses services interactifs, de supprimer immédiatement et sans mise en demeure préalable, tout contenu de quelque nature que ce soit, et notamment tout message, texte, image, graphique... qui contreviendrait aux lois et règlements en vigueur et notamment les réglementations décrites ci-dessus.

Article 5 – Disponibilité

Arthur est accessible 24h/24, 7j/7, sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance, mise à jour ou cas de force majeure. Etant de fait soumis à une obligation de moyens, ni la responsabilité de l'Editeur ni celle de RTE ne pourra être engagée par les Utilisateurs pour tout dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité.

En tout état de cause, les Utilisateurs sont invités à accéder et utiliser Arthur durant les horaires habituels de travail.

Article 6 – Navigation

A l'exception des accès par les Utilisateurs à Arthur depuis leur poste de travail, il appartient auxdits Utilisateurs de s'assurer que le navigateur qu'ils utilisent permet bien l'accès au Service, le cas échéant dans une configuration sécurisée. De même, avant toute utilisation des Services, il appartient aux Utilisateurs de s'assurer que la mémoire-cache de leur navigateur a été vidée, afin d'assurer que les pages accessibles soient à jour.

6.1 Données de connexions

Arthur obtient automatiquement certaines données concernant les Utilisateurs telles que l'adresse Protocole Internet (IP) de l'ordinateur utilisé, l'adresse IP du fournisseur de services Internet, la date et l'heure d'accès au Site, le système d'exploitation utilisé, les pages consultées, ainsi que les informations téléchargées. Ces données peuvent être utilisées pour l'administration du système ainsi que pour l'amélioration des Services, et sont conservées pendant une durée maximale d'un an.

6.2 Cookies

Les Utilisateurs sont informés que lors de l'accès et de l'utilisation d'Arthur, des informations peuvent être temporairement conservées en mémoire ou sur leur disque dur, notamment au moyen de cookies.

Ces cookies sont utilisés pour répondre aux finalités suivantes :

- facilitation de la navigation,
- identification et accès au(x) Service(s).

Les Utilisateurs reconnaissent avoir été informés de cette pratique.

L'Utilisateur peut s'opposer à l'enregistrement de ces "cookies" en utilisant les options de confidentialité et/ou de sécurité de son navigateur (tel que : Firefox, Explorer, Chrome etc...) ; l'opposition à tous les cookies de Arthur peut être de nature à restreindre l'accès à tout ou partie des fonctionnalités des Services.

6.3 Liens Hypertextes / Contenus de tiers

L'existence de liens vers des sites tiers ou d'accès à des contenus de tiers via Arthur ne constitue pas une recommandation ni une validation de ces sites et de leurs contenus. Il appartient à l'Utilisateur de se reporter aux conditions d'utilisations desdits sites.

L'Editeur et RTE ne sauraient être tenus pour responsables pour le contenu, les produits, les services, la publicité, les cookies ou tout autre élément de ces sites ainsi que pour tout dommage ou perte, avéré ou allégué, consécutif ou en relation avec l'utilisation des informations, opinions, services ou données disponibles sur ces sites.

Article 7 – Données personnelles

L'inscription des collaborateurs de RTE sur la plateforme de l'éditeur KDS Neo disponible en ligne à travers une interface web est un traitement de données personnelles géré par le Réseau de Transport D'Electricité (RTE).

7.1 Objet du traitement des données

Finalités

Les données sont traitées via la plateforme KDS afin de :

- Proposer aux personnes concernées les combinaisons de services de voyage les plus à même de les satisfaire
- Effectuer les réservations des services de voyage sélectionnés par les personnes concernées
- Permettre à RTE d'établir des reportings permettant d'analyser les usages et faire éventuellement évoluer les politiques en conséquence
- Assurer la gestion administrative de l'utilisation de la Plateforme.

Base légale

Le traitement des données des personnes concernées est fondé sur l'intérêt légitime de RTE à traiter les données de ses collaborateurs via les outils mis à leur disposition dans le cadre de leurs missions professionnelles (Article 6 du règlement général sur la protection des données – RGPD).

7.2 Données traitées

Les données traitées sont les suivantes :

La plateforme est composée des :

- données d'identité (NNI, nom, prénom, date de naissance, sexe, collège d'appartenance, nom d'utilisateur)
- coordonnées personnelles (numéro de téléphone personnel, adresse email personnelle, adresse postale personnelle)
- données liées aux passeports (numéro de passeport, nationalité, date et lieu d'émission, date d'expiration, type de passeport)
- informations professionnelles (adresse email professionnelle, numéro de téléphone professionnel, adresse postale de l'employeur, adresse postale du site de rattachement, site de rattachement, unité de travail, unité de travail mère, numéro de période du salarié, date de début et de fin de période de travail, domaine d'activité comptable, centre de coût de structure)
- préférences de voyage (transport, hôtel, voyage), y compris les catégories spéciales de renseignement qui peuvent être nécessaire pour renseigner les exigences en matière d'accessibilité, les préférences en matière de repas ou d'autres services demandés.
- numéros spécifiques aux USA "redress number" et le "known traveler number"
- types et numéros des cartes de fidélité et d'abonnement
- informations sur les véhicules personnels

Source des données

Les données proviennent en grande majorité d'Artesis, le référentiel des données administratives relatives aux salariés de RTE. Une interface bihebdomadaire garantit la mise à jour de ces données.

La mise à jour des données déclaratives est sous la responsabilité de l'utilisateur.

Caractère obligatoire du recueil des données

Le service proposé a un caractère obligatoire.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

7.3 Personnes concernées

Les personnes concernées sont tous les salariés de RTE.

7.4 Destinataires des données

Catégories de destinataires

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires des données :

- Les salariés eux-mêmes sont destinataires de leurs propres données (page "Mon profil").
 - Les administrateurs fonctionnels de RTE (côté métier et côté SI), à l'exclusion de la date de naissance et de l'adresse postale personnelle (page d'administration).
 - L'équipe des Etudes RH.
 - L'équipe de la Mission Maîtrise des Risques.
 - Les administrateurs fonctionnels de KDS peuvent y accéder si besoin dans le cadre de leurs activités d'administration.
 - L'agence de voyages (Amex GBT), à l'exception des informations sur les véhicules personnels
 - Les données d'identité (nom, prénom, NNI) sont transmises à HCorpo, à AirPlus (prestataire en charge du paiement des prestations pour le compte de RTE), au GDS (entrepôt des disponibilités de transports), aux fournisseurs de voyages (SNCF, AirFrance...) pour la gestion des réservations de voyages et d'hôtels.
 - Au-delà des données d'identité, l'unité de travail, l'objet de la mission, le centre de coût de structure, le code SAP interne de l'objet d'imputation, la date de départ, l'établissement lieu de travail, le trip counter et la destination sont transmises à AirPlus pour la facturation des prestations Voyages.
 - L'ensemble des données sont transmises à l'équipe Hosting de KDS sur des serveurs qui leurs sont propres et appartenant à Equinix.
- Les fournisseurs de KDS Webhelp SAS et Stefanini Romania SRL en charge de la sous-traitance du support ont des accès restreints aux données.

Transferts des données personnelles hors UE

1. Pour KDS

KDS ne transmet pas les données hors UE

2. HCorpo (prestataire hôtelier)

HCorpo transmet les données en sa possession (données d'identification et liées aux transactions voyages) :
à Madagascar : Comdata (sous-traitant Contrôle qualité)

Les données envoyées à ces sous-traitants sont supprimées dès que le traitement a été effectué. Les traitements de données destinés à des sous-traitants hors de l'Union Européennes sont soumis aux mêmes exigences de sécurité que pour leurs sous-traitants européens.

3. Amex GBT (agence de voyages)

Pour les besoins des déplacements aux USA, Amex GBT peut transmettre les données en sa possession aux USA (Ohio).

7.5 Durée de conservation des données

1. Pendant la durée de vie du contrat

KDS conserve les données des personnes concernées pendant la durée du contrat avec RTE, sauf à ce que RTE ait supprimé ou donné instruction au sous-traitant de supprimer tout ou partie des données pendant l'exécution du contrat.

Conservation / Anonymisation des données

En cas de départ définitif d'un salarié de RTE :

- les données personnelles des utilisateurs sortants sont supprimées et anonymisées dans un délai de 6 mois après demande de suppression.
- Les données non-personnelles sont soit physiquement effacées, soit marquées comme supprimées.

2. A la fin du Contrat

Dans une période de 6 mois après la date de fin du Contrat, KDS opérera à la suppression de l'ensemble des données.

7.6 Sécurité

KDS présente dans sa Politique de Sécurité de son Système Informatique (version 2.1 du 4 septembre 2020) les mesures qu'il met en œuvre pour garantir le respect des réglementations en vigueur, et notamment le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) et la loi française dite Informatique et Libertés.

Ces mesures portent notamment sur :

- Le chiffrement ;
- L'anonymisation ;
- Le cloisonnement ;
- Les contrôles d'accès logiques;
- La journalisation des évènements ;
- La lutte contre les logiciels malveillants ;
- La protection des sites web ;
- La sauvegarde des données ;
- La maintenance ;
- L'archivage ;
- La sécurisation des canaux informatiques ;
- La sécurité physique ;
- La sécurisation des matériels ;

L'éditeur KDS Neo a nommé un DPO, notamment responsable de la politique de gestion des données et de l'analyse d'impact relative à la protection des données.

7.7 Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

> [Comprendre vos droits](#)

Exercer ses droits

Le délégué à la protection des données (DPO) de RTE est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

- Contacter le DPO par voie électronique : rte-informatique-et-libertes@rte-france.com
- Contacter le DPO par courrier postal :
RTE
A l'attention du délégué à la protection des données (DPO)
Immeuble Window
7C place du Dôme
92073 Paris La Défense CEDEX

Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez [adresser une réclamation \(plainte\) à la CNIL](#).

Article 8 – Responsabilité

RTE, l'Editeur, leurs dirigeants et/ou salariés, ne sauraient être tenus responsables pour quelque dommage que ce soit provenant d'une connexion et/ou utilisation d'Arthur.

Article 9 – Confidentialité des identifiants et codes d'accès

Les Utilisateurs sont susceptibles de se voir accorder, pour l'utilisation d'Arthur, des identifiants et codes d'accès nécessaires à leur connexion au Service.

Ces Identifiants sont strictement personnels, non transmissibles, confidentiels et sont placés sur la responsabilité des Utilisateurs. Ces derniers s'engagent à ne pas transmettre à des tiers et à prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer et de préserver leur confidentialité.

Tout accès à un Service, son utilisation ainsi que toute opération via celui-ci, effectué au moyen des Identifiants d'un Utilisateur, sera réputé avoir été effectué par l'Utilisateur. L'Utilisateur demeure seul responsable de l'utilisation de ses Identifiants.

En cas d'usage non conforme des Identifiants, l'accès à Arthur pourra être suspendu sans préavis ni formalité préalable et sans que cela ne donne droit à indemnisation d'aucun préjudice.

Les Utilisateurs s'engagent à :

- Informer sans délai RTE de toute utilisation ou connaissance non autorisée par un tiers des Identifiants et des circonstances ayant concouru à une telle utilisation ou connaissance,
- Coopérer activement pour mettre un terme à cette utilisation ou connaissance non autorisée.

Article 10 – Confidentialité des communications via Internet et autres réseaux

Dans la mesure où les communications via Internet et autres réseaux de télécommunications (notamment lors d'accès via tout équipement de connectivité mobile) ne sont, par défaut, pas sécurisées, ni RTE ni l'Editeur ne saurait être tenu pour responsable de toute interception volontaire ou involontaire par un tiers de tout message et/ou informations échangées entre RTE et un Utilisateur.

Article 11 – Modification des CGU

En cas de modification des CGU, ces dernières seront portées à la connaissance des Utilisateurs.